

Dossier de l'ancien restaurant A&W situé sur le boulevard Taschereau  
**La Ville de Brossard se réjouit du jugement  
de la Cour supérieure**

**Brossard, le 10 octobre 2013** – La Ville de Brossard accueille avec satisfaction le jugement rendu par la Cour supérieure ordonnant la démolition des fondations, le remblayage de l'excavation de terre et l'enlèvement de l'enseigne de l'ancien restaurant A&W situé au coin des boulevards de Rome et Taschereau. Rappelons que ce restaurant avait été détruit par un incendie en avril 2010. Ces travaux devront être effectués avant le 1<sup>er</sup> novembre 2013, sans quoi la Ville procédera elle-même à la démolition, et ce, aux frais du propriétaire de l'immeuble.

« Nous sommes très heureux de ce jugement. Notre message est sans équivoque aux entreprises récalcitrantes et nous n'accepterons pas la présence de travaux inachevés sur notre territoire. Les entreprises en défaut devront en subir les conséquences légales », a commenté le maire de Brossard, Paul Leduc.

En 2012, la Ville avait déposé une requête introductive d'instance à la Cour supérieure afin de forcer le propriétaire de l'ancien A&W à procéder aux travaux.

Par ailleurs, soulignons que des démarches légales ont été entreprises contre l'entreprise *Tysel* qui avait débuté, en 2010, la construction d'une tour à condominiums aux abords du fleuve Saint-Laurent à Brossard, mais qui a depuis abandonné ce chantier. Contrevenant ainsi à la réglementation municipale, *Tysel* fait présentement l'objet d'un recours judiciaire exercé par la Ville.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6360